CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E198827** **VALABLE JUSQU'AU** **11/04/2027**

ÉDITÉ LE 30/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2023

Forme juridique : SAS

Capital : 310 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT QUENTIN CEDEX 2022B00700

Siret : 922 424 106 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4755927

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 772738824

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 772738824

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : FERREIRA V.MENUISERIES

5 QUAI GAYANT
02300 CHAUNY

Téléphone : 03 23 56 57 09 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
FERREIRA VINCENT PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@ferreiramenuiserie.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 986 074 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente	7	28/02/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	7	12/04/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	7	06/04/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		18/01/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/03/2026 11:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E198827** **VALABLE JUSQU'AU** **11/04/2027**

ÉDITÉ LE **30/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2023
Forme juridique : SAS
Capital : 310 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT QUENTIN CEDEX 2022B00700

Siret : **922 424 106 00016**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 4755927

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 772738824

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 772738824

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **FERREIRA V.MENUISERIES**

5 QUAI GAYANT
02300 CHAUNY

Téléphone : 03 23 56 57 09 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@ferreiramenuiserie.fr

Responsabilité légale :
FERREIRA VINCENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	28/02/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	12/04/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/04/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	22/12/2022
o Fenêtres de toit	22/12/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/12/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	22/12/2022
o Isolation des combles perdus	22/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/03/2026 11:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.